

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6376**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER Management spécialité Gestion des ressources humaines

Nouvel intitulé : Gestion des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Caen Normandie, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Directeur, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Président de l'université de Caen

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel doit : Gérer les carrières (promotion, mutation, formation). Mettre en place ou gérer des procédures de recrutement ou des plans sociaux,

Conseiller ou assister les responsables hiérarchiques des services dans l'application de la gestion du personnel et dans leurs relations avec les différentes instances représentatives du personnel,

Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale,

Ce professionnel doit :

Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs,

Auditer les pratiques de gestion des ressources humaines.

Il est capable de : Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvements de personnel, temps de travail, dossiers individuels, rémunérations et charges sociales),

Gérer les ressources humaines (besoins quantitatifs et qualitatifs),

Piloter la gestion par les compétences : anticiper les besoins de l'entreprise en matière de compétences,

Gérer les carrières (promotion, mutation, formation). Mettre en place ou gérer des procédures de recrutement ou des plans sociaux,

Conseiller ou assister les responsables hiérarchiques des services dans l'application de la gestion du personnel et dans leurs relations avec les différentes instances représentatives du personnel,

Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale,

Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs,

Auditer les pratiques de gestion des ressources humaines.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BTP, Industrie, Commerce, Distribution, Services Localisation :

Siège social d'une entreprise à établissements multiples,

Echelon local des entreprises à établissements multiples (RRH),

Entreprises dont l'effectif est égal ou supérieur à 80 - 100 salariés,

Cabinets de consultants,

Entreprises prestataires de service en GRH ou dans des domaines associés,

Entreprises à caractère privé ou public, ou parapublic, ou associatif

- Directeur, ou directeur adjoint des Ressources Humaines, - Responsable ressources humaines (RRH),

- Assistant Ressources Humaines,

- Responsable de la formation,

- Responsable du recrutement,

- Responsable de la paie,

- Responsable de la communication interne,

- Gestionnaire des emplois et des carrières,

- Chargé d'études du climat social,

- Conseil en Gestion des Ressources Humaines,

- Conseil en organisation,

- Auditeur du climat social,

- Responsable d'un organisme de formation ou d'insertion,

- Formateur en Gestion des Ressources Humaines,

- D'une manière plus générale, toutes les fonctions de la GRH s'exerçant à titre libéral, ou comme salarié dans un cabinet de prestations de

services...

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2111 : Formation professionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Master sur une seule année, accessible à un niveau BAC+4, soit 240 ECTS (diplôme ou validation des acquis). 2 semestres de septembre à juin (+ session de rattrapage en septembre). 1er semestre : 30 ECTS et 5 UE :

UE 1 : Elaborer et piloter la stratégie des ressources humaines, 9 ECTS

UE 2 : Développer des pratiques de gestion des ressources humaines performantes, 6 ECTS

UE 3 : Auditer et utiliser les méthodes d'analyse et de résolution de problèmes, 6 ECTS

UE 4 : Recruter, 3 ECTS

UE 5 : Gérer les relations collectives de travail, 6 ECTS,

2e semestre : 30 ECTS et 7 UE :

UE 6 : Maîtriser les outils comptables et financiers appliqués au management des RH, 3 ECTS

UE 7 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, 3 ECTS

UE 8 : Optimiser le développement et l'utilisation des compétences, 6 ECTS

UE 9 : Maîtriser le droit individuel du travail, 6 ECTS

UE 10 : Réaliser une étude professionnelle, 6 ECTS,

UE 11 : Connaître l'anglais appliqué à la GRH, 3 ECTS,

UE 12 : Enseignements complémentaires, 3 ECTS

Dispositif de formation décliné sous la forme de l'apprentissage et en formation continue

Contrôle des connaissances : L'admission au Master Management, spécialité Gestion des Ressources Humaines, est conditionnée à

l'obtention d'une moyenne générale minimum de 10 sur 20. Une session d'examen est organisée à l'issue de chaque semestre

d'enseignement ainsi qu'une 2e session unique en septembre pour les deux semestres. Le jury délibère à l'issue de chaque session

d'examen sanctionnant un semestre ainsi qu'à l'issue de la 2e session. Dès lors qu'un semestre est validé par le jury, toutes les unités

d'enseignement constitutives de ce semestre sont acquises et ne peuvent, en aucun cas, être repassées en 2e session. Chaque UE est

affectée d'une valeur en crédits. Les UE acquises confèrent les crédits européens correspondants. La compensation est totale, pour autant que l'étudiant n'ait pas obtenu une note égale à 0 à une (ou plusieurs) UE, tant à la première session qu'à la 2e session :

- entre les deux semestres sur la base de la moyenne générale obtenue à chaque semestre,

- entre les UE,

- et, le cas échéant, entre les éléments constitutifs d'UE.

Coefficient, nature et durée des épreuves : UE 1 coeff 3, écrit de 3h - UE 2 coeff 2, écrit de 1h30 - UE 3 coeff 2, écrit d'1h30 - UE 4 coeff 1,

mise en situation concrète de recrutement - UE 5 coeff 1, écrit 1h30 - UE 6 coeff 1, écrit de 1h30 - UE 7 : coeff 1, écrit de 1h - UE 8 : coeff 2,

oral de présentation d'un thème de pratique RH et écrit réalisé en cours d'année sur ce même thème -. UE 9 : coeff 2, écrit de 3h - UE 10 :

coeff 5, rédaction d'une étude professionnelle (3) et soutenance orale de 45? (2) - UE 11 : coeff 1, 1 écrit de 1h - UE 12 : validation de la

présence obligatoire ; dossier à réaliser dans le cas contraire.

Bénéfice des composantes acquises : capitalisation, sans condition de durée, de toutes les UE pour lesquelles une note au moins égale à 10 sur 20 a été obtenue. L'autorisation de préparation sur plusieurs années est accordée par un jury composé des enseignants du diplôme.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants du M2, spécialité gestion des ressources humaines : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires, maîtres d'apprentissage
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants du M2, spécialité gestion des ressources humaines : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants du M2, spécialité gestion des ressources humaines : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
Par candidature individuelle	X	Enseignants du M2, spécialité gestion des ressources humaines : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires

Par expérience dispositif VAE	X	Commission de validation des acquis présidée par un professeur des Universités et composée de 50% de professionnels
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Possibilités de séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'échanges inter-universitaires et de programmes européens.

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

1998 DESS Gestion du personnel, Arrêté du 14 janvier 2005 Master Sciences de gestion et du management spécialité Gestion des ressources humaines,

Arrêté du 16 septembre 2008 Master Management spécialité Gestion des ressources humaines

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

[www.iae.unicaen.fr](http://www.iae.unicaen.fr) Réseau intranet de l'IAE de Caen Basse-Normandie

##### Autres sources d'information :

[www.unicaen.fr](http://www.unicaen.fr) - [www.reseau-iae.org](http://www.reseau-iae.org)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie - IAE

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** [Gestion des ressources humaines](#)